

Pressante requête du "Heimatschutz" bernois : la protection de Gléresse

Autor(en): **Schwabe, Erich**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **70 (1975)**

Heft 3-fr

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174516>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pressante requête du «Heimatschutz» bernois: la protection de Gléresse

Le tracé et la construction de la route nationale 5 sur la rive nord du lac de Biemme, ainsi que le déplacement et l'élargissement de la voie CFF qui – sur certains tronçons – leur sont associés, se révèlent aux yeux de tous, à mesure que les travaux avancent, comme le type même de la faute qu'il ne fallait pas commettre. Les coupables erreurs sont particulièrement voyantes aujourd'hui entre Douanne et Wingreis. C'est d'ailleurs moins pour en souligner la gravité que nous en parlons ici, qu'en raison de la possibilité qui subsiste d'écarter la menace qui pèse sur le village de Gléresse.

Ce n'est pas sans raison que la protection de ce site est actuellement le souci le plus urgent du «Heimatschutz» bernois. La localité viticole de Gléresse a gardé, presque intacte, sa structure ancienne. La route principale et le chemin de fer, restés à l'écart pendant plus d'un siècle, ont épargné la belle rangée de maisons au pied du coteau. La vieille rue, en sa partie médiane, a retrouvé ses traditionnels pavés de pierre; les bâtiments, et la petite place, sont exemplairement restaurés par les propriétaires privés et par la Commune. A quoi s'ajoutent deux remarquables édifices du moyen âge: l'église érigée à la fin du XVe siècle, comme lieu de pèlerinage, à flanc de coteau au-dessus du village, et, déjà sur le territoire de la commune de La Neuveville, le magnifique manoir, de style gothique flamboyant, des sires de Gléresse, qui abrite aujourd'hui un musée de la vigne et du vin. Le site unique de Gléresse s'insère dans un paysage dont la beauté n'est pas moins impressionnante, aussi les inquiétudes suscitées par les travaux envisagés ne sont-elles que trop compréhensibles. Des murs de béton dénudés, un village bouleversé au pied de son coteau de vignes? Cela ne doit pas être, et le «Heimatschutz» bernois lutte de toutes ses forces, avec l'appui de la Commune, des habitants et de tous les amis de la région, contre ce projet conçu en 1973, et pour le passage de la route nationale, et de la voie ferrée également, dans un tunnel. Cette lutte est considérée à juste titre comme une entreprise de sauvetage de grande envergure; puisse-t-elle être couronnée de succès!

E. Schwabe

Ci-contre: Le village de Gléresse, étroitement blotti au pied du coteau de vignes, à l'époque où la construction de la route nationale et le doublement de la voie CFF ne l'avaient pas encore touché. La photo d'en bas est tirée du livre «Suisse transformée – Suisse bouleversée?»: l'exemple de Wingreis, près Douanne, montre avec une terrible éloquence les atteintes portées aux villages, aux vignobles et aux roselières par les aménagements du trafic.

Ci-dessous: La pittoresque rue de Gléresse a retrouvé ses pavés de pierre traditionnels.



